DESCRIPTION DU MONUMENT ERIGÉ A LA GLOIRE DU ROY PAR M. LE MARESCHAL DUC...

Digitized by Google

1052.3

DESCRIPTION
DU
MONUMENT
ERIGÉ
A LA GLOIRE DU ROY
PAR
M. LE MARESCHAL DUC DE LA FEUILLADE.

AVEC

LES INSCRIPTIONS DE TOUT L'OUVRAGE.

BIBLIOTECA REAL

A PARIS,
Par SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, & Directeur de son Imprimerie Royale.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

BIBLIOTECA REAL 1878

1052.3

DESCRIPTION DU MONUMENT ERIGÉ A LA GLOIRE DU ROY PAR M. LE MARESCHAL DUC DE LA FEUILLADE.

LE Monument que M. le Duc de la Feuïllade a érigé à la gloire de Sa Majesté, est non seulement le plus superbe Monument, que jamais aucun Sujet ait éle-

vé à la gloire de ſon Prince; mais il ſurpaſſe meſme, en magnificence, la pluſpart de ceux qui ont eſté érigez par les Provinces entieres & par tout le Peuple Romain, à la gloire des plus grands Empereurs. Ce Monument eſt poſé dans un des plus beaux quartiers de Paris, & au milieu d'une Place de quarante toiſes, qui a eſté faite exprés, & où aboutiſſent cinq grandes ruës: mais parce qu'elle n'eſt pas encore embellie comme elle doit l'eſtre, on n'en dit rien maintenant de plus particulier. M. le Duc de la Feuïllade a donné la moitié de cette Place, & a fait abbatre pour cét effet la plus grande partie de ſon Hoſtel; & la Ville de Paris a fait une dépenſe de plus de quatre cens mille francs pour l'autre moitié, ſous les ordres de M. le Préſident de Fourcy Prevoſt des Marchands. Pour venir maintenant à la deſcription du Monument, il conſiſte principalement en une Statuë de bronze du Roy, de treize pieds de haut, où le Roy eſt repréſenté debout,

reveſtu de ſes habits Royaux, & ayant un Cerbere ſous les pieds, qui marque la triple alliance dont Sa Majeſté a ſi glorieuſement triomphé. Derriere la Statuë du Roy eſt une Victoire, de meſme grandeur, qui poſe un pied ſur un Globe, & qui ayant tout le reſte du corps en l'air, met d'une main une Couronne de laurier ſur la teſte du Roy, & tient des palmes de l'autre : & aux pieds de la Statuë du Roy ſont ces mots, *Viro immortali*, qui donnent, en abregé, une haute idée de la gloire immortelle que Sa Majeſté s'eſt aquiſe, par la grandeur de ſes actions. Les deux Figures du Roy & de la Victoire, avec le Cerbere & le Globe ſur leſquels elles portent, font un groupe de ſeize pieds de haut. Un caſque, un bouclier, un faiſceau d'armes, une maſſuë d'Hercule, & une peau de Lion paroiſſent derriere les deux Figures : & ce qui eſt de prodigieux, c'eſt que le groupe, avec tout ce qui l'accompagne, eſt d'un ſeul jet, & peſe plus de trente milliers. Le

Piedeſtal ſur lequel il eſt élevé, eſt de marbre blanc veiné, & de vingt & deux pieds de haut; & il eſt orné d'architecture avec des corps avancez en bas, aux quatre coins deſquels ſont quatre Captifs ou Eſclaves de bronze, d'onze pieds de proportion chacun, accompagnez de grand nombre de Trophées auſſi de bronze. Ces quatre Eſclaves ſont aſſis & enchaiſnez par des chaiſnes de bronze qui tiennent au Piedeſtal; & la diverſité des paſſions, qui ſont exprimées par leurs différents airs de teſte, & leurs différentes attitudes, convient parfaitement bien à la différence des âges, dans leſquels ils ſont repréſentez. Celuy qui eſt ſur l'angle de la face de devant, à la droite de la Statuë du Roy, repréſente un vieillard, qui par ſa poſture courbée & par tout l'air & les traits de ſon viſage, marque un accablement & une deſolation extréme. Une eſpece de manteau à la Romaine luy couvre une partie du corps; & il a à ſes pieds un caſque, un carquois, deux boucliers, deux bouts

de pique, une eſpée, & une enſeigne Romaine. Celuy qui eſt à l'autre angle & ſur la meſme face, eſt un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, preſque tout nud. Il a la teſte élevée en haut vers la Statuë du Roy, comme pour en implorer la clemence, en faveur de ſon âge; & à ſes pieds ſont une enſeigne Romaine, un belier, un caſque, un bouclier, une pertuiſane, deux piques, & une eſpée avec ſon fourreau. L'Eſclave qui eſt ſur la face de derriere du Piedeſtal & à l'angle gauche, eſt un homme d'environ cinquante ans, habillé à la maniere des anciens Daces. Il ſemble s'écrier ſur ſon malheur, & déplorer ſon infortune; & on voit à ſes pieds & autour de luy une enſeigne à la maniere des Daces, un arc rompu, une hallebarde auſſi rompuë, un aviron, un carquois, un faiſceau d'armes, & une eſpée. Le quatriéme eſclave qui eſt à l'autre angle eſt preſque nud: il marque un homme dans la force de l'âge, qui regarde en haut avec un air de dépit & d'indignation, comme

murmurant contre le ciel, & contre la fortune; & il a à ſes pieds un aviron, un caſque, un bouclier, une trompe à feu, un faiſceau d'armes, & une hache. Au deſſous de ces Eſclaves, & entre les corps avancez, ſont quatre grands ronds de bronze, ornez de feſtons: ceux des deux faces contiennent la dédicace & le ſujet de tout l'ouvrage en Latin & en François; & ceux des coſtez ſont deux bas-reliefs, dont l'un repréſente l'aboliſſement des Duels, & l'autre la deſtruction de l'Héréſie. Quatre autres bas-reliefs de bronze, de ſix pieds de long ſur quatre de haut, rempliſſent les faces & les coſtez du corps du Piedeſtal: & l'un a pour ſujet, la préſéance de la France reconnuë par l'Eſpagne en 1662. l'autre, le fameux paſſage du Rhin; l'autre, la derniere conqueſte de la Franche-Comté; & le quatriéme, la Paix de Nimegue. Les Inſcriptions, qui ſervent à expliquer les deux bas-reliefs, qui ſont entre les corps avancez, ſont gravées en lettres d'or, ſur le marbre meſme;

&

& celles des quatre autres bas-reliefs ſont eſcrites en lettres de bronze doré à feu, ſur les friſes de bronze, qui ſont au deſſus. A coſté de ces friſes, & au déſſous de la corniche du Piedeſtal ſont huit conſoles de bronze, chacune de quatre pieds de haut: & ſur le haut du Piedeſtal, dans les deux faces ſont les Armes du Roy en bronze, entourées de lauriers & de palmes; & dans les deux coſtez, ſa Deviſe environnée auſſi de lauriers. Tout l'eſpace au tour du Piedeſtal, juſqu'à neuf pieds de diſtance des marches d'en bas, eſt pavé de marbre, & fermé par une grille de hauteur d'appuy: & comme l'Inſcription en vers, pour la Statuë du Roy, n'a pû eſtre miſe au corps du Piedeſtal, elle ſera miſe ſur le devant de cette grille, en lettres qui ſeront de bronze doré à feu, de meſme que celles de toutes les autres Inſcriptions.

Voilà à peu prés ce qui regarde la Statuë du Roy avec ſon Piedeſtal: & le ſieur des Jardins qui a tout éxécuté, ſe peut vanter

avec raiſon, que non ſeulement, quant à la beauté du deſſein, & à la nobleſſe des Figures, il a égalé ce qui nous reſte de plus beau de l'Antiquité ; mais qu'auſſi, quant à la hardieſſe de l'éxécution & de la fonte, il a eſté au-delà de tous ceux qui ont travaillé en bronze ; n'y ayant aucune connoiſſance qu'il ſe ſoit jamais fait, d'un ſeul jet, aucun ouvrage de fonte ſi grand & ſi rempli en meſme temps de choſes & d'attitudes différentes, que le groupe du Roy & de la Victoire, avec tout ce qui l'accompagne.

Il reſte maintenant à parler des quatre groupes de colomnes, qui ſont aux avenuës de la Place, à quatre diſtances égales du Piedeſtal, & qui portent quatre grands Fanaux de bronze doré d'or moulu, de dix pieds de haut, deſtinez pour éclairer la Place toute la nuit, par le moyen des feux dont M. le Duc de la Feuïllade a fondé l'entretien pour toûjours. Ces groupes ſont chacun de trois colomnes de marbre jaſpé, d'ordre Dorique,

poſées en triangle ; & avec leur Piedeſtal, baze, chapiteau & corniche architravée, ils ont trente-quatre pieds & un pouce de haut. Le Piedeſtal eſt de marbre blanc veiné, avec des tables de bronze ſur chaque face : les baſes & chapiteaux ſont auſſi de marbre blanc veiné : la corniche eſt de marbre jaſpé ; & au deſſus eſt un ſocle de marbre blanc & noir, ayant une gorge de deux pieds de haut, ſur laquelle ſont les Chiffres du Roy, dans un cartouche de bronze, avec des cornets d'abondance. Sur chaque face de corniche eſt un grand muſle de Lion, qui tient un anneau, d'où pendent trois bas-reliefs entourez de guirlandes de laurier ; & chaque groupe de colomnes eſt chargé de ſix bas-reliefs : de ſorte qu'il y en a en tout vingt & quatre, qui repréſentent vingt & quatre des principales actions du Regne de Sa Majeſté, & au haut deſquels les titres de chaque ſujet ſont eſcrits. On a eſté obligé de ſe réduire à ce nombre,

pour ne pas charger les colomnes de trop d'ornements ; & mesme on s'est restraint aux évenements arrivez depuis la Paix des Pyrénées, à la réserve de la bataille de Rocroy, qui ayant esté gagnée à l'avenement du Roy à la Couronne, a esté mise à la teste de tout, comme l'heureux préfage de tant de grandes choses que nous avons veûës depuis. Il n'y a encore qu'une partie de ces bas-reliefs qui soient éxécutez, parce qu'il n'y a pas eû assez de temps pour les faire tous : de-sorte que comme on n'a pas jugé à propos de placer les uns sans les autres, on a mis, en attendant, sur chaque groupe de colomnes de simples ronds de stuc, avec des guirlandes. C'est pareillement faute de temps que les tables de bronze, où doivent estre les Inscriptions en vers de chaque action, n'ont pas encore esté placées dans les faces du Piedestal de chaque groupe : mais l'assiduité avec laquelle on travaille à ce qui reste à faire, donne lieu d'espérer que tout ne tardera

gueres à estre entierement achevé. Ces Inscriptions aussi-bien que celles de tout l'ouvrage ont esté composées par M. l'Abbé Regnier ; & il les a mises en vers François, afin que les loûanges de Sa Majesté pussent estre entenduës de plus de personnes.

Pour faire cependant passer dans toutes les nations & dans tous les siecles un Monument si illustre, & élevé à la gloire d'un si grand Prince, M. le Duc de la Feuillade a fait fraper une Médaille, où d'un costé est la teste du Roy, avec l'Inscription *Ludovicus Magnus ;* & de l'autre la figure du Monument, avec ces mots autour, *Patri Exercituum & Ductori semper felici,* qui sont tirez de l'Inscription générale de tout l'ouvrage. Du mesme costé & dans l'Exergue sont ces autres mots, *Unus inter Proceres posuit in Areâ publicâ Lutetiæ,* qui marquent simplement que ce Monument a esté érigé au Roy, par un des grands Seigneurs de sa Cour : & non seulement cette Médaille a

eſté frapée en argent & en bronze, pour le public; mais on en a frapé auſſi une aſſez grande quantité en or, pour en envoyer à tous les Potentats de la Terre.

Au reſte, comme pluſieurs perſonnes ſemblent eſtre prévenuës, qu'il n'y a rien de plus convenable pour un Monument public, qu'une Statuë Equeſtre, avec un habillement à la Romaine; il eſt bon de les éclaircir en peu de mots, pourquoy dans un Monument ſi ſuperbe & ſi magnifique que celuy-cy, on a choiſi une autre ſorte de figure & d'habillement. On a donc repréſenté le Roy en pied, pour pouvoir mieux exprimer la nobleſſe de ſa taille & de ſa bonne mine, & cét air de grandeur & de majeſté qui le diſtingue ſi fort des autres hommes; & on l'a reveſtu de ſes habits Royaux, parce que cette ſorte d'habillement eſt ſi particulier à nos Rois, que meſme par là ils ſont diſtinguez de tous les Rois de la Terre.

INSCRIPTION LATINE
de la dédicace & du sujet de tout l'ouvrage.

LUDOVICO MAGNO
PATRI EXERCITUUM
ET DUCTORI
SEMPER FELICI.

DOMITIS HOSTIBUS. PROTECTIS SOCIIS. ADJECTIS IMPERIO FORTISSIMIS POPULIS. EXTRUCTIS AD TUTELAM FINIUM FIRMISSIMIS ARCIBUS. OCEANO ET MEDITERRANEO INTER SE JUNCTIS. PRÆDARI VETITIS TOTO MARI PIRATIS. EMENDATIS LEGIBUS. DELETA CALVINIANA IMPIETATE. COMPULSIS AD REVERENTIAM NOMINIS GENTIBUS REMOTISSIMIS. CUNCTISQUE SUMMA PROVIDENTIA ET VIRTUTE DOMI FORISQUE COMPOSITIS.

FRANCISCUS VICECOMES D'AUBUSSON DUX DE LA FEUILLADE, ex Francia Paribus, & Tribunis Equitum unus, in Allobrogibus Prorex, & Prætorianorum Peditum Præfectus.

AD MEMORIAM POSTERITATIS SEMPITERNAM
P. D. C.

LA

LA MESME INSCRIPTION en François.

A LOUIS LE GRAND
LE PERE ET LE CONDUCTEUR DES ARMEES TOUJOURS HEUREUX.

APRES AVOIR VAINCU SES ENNEMIS. PROTEGE' SES ALLIEZ. ADJOUSTE' DE TRES-PUISSANTS PEUPLES A SON EMPIRE. ASSEURE' LES FRONTIERES PAR DES PLACES IMPRENABLES. JOINT L'OCEAN A LA MEDITERRANE'E. CHASSE' LES PIRATES DE TOUTES LES MERS. REFORME' LES LOIX. DESTRUIT L'HERESIE. PORTE' PAR LE BRUIT DE SON NOM LES NATIONS LES PLUS BARBARES A LE VENIR REVERER DES EXTREMITEZ DE LA TERRE. ET REGLE' PARFAITEMENT TOUTES CHOSES AU DEDANS ET AU DEHORS PAR LA GRANDEUR DE SON COURAGE ET DE SON GENIE.

FRANCOIS VICOMTE D'AUBUSSON DUC DE LA FEUILLADE, Pair & Mareschal de France, Gouverneur du Dauphiné, & Colonel des Gardes Françoises.

POUR PERPETUELLE MEMOIRE A LA POSTERITE.

INSCRIPTION POUR LA STATUE DU ROY.

Talis se ore ferens Orbi & Sibi, jura modumque,
Dat Lodoix; *famamque affectat vincere factis.*

TEl est le grand LOUIS, en son air, en ses traits:
Tel, dans le haut éclat de sa gloire supresme,
Il impose des loix, à la Terre, à Luy-mesme;
Et voit sa renommée au dessous de ses faits.

INSCRIPTIONS
des Bas-reliefs du Piedestal.

LA PRESEANCE DE LA FRANCE RECONNUE PAR L'ESPAGNE. 1662.

INdocilis quondam potiori cedere Gallo,
Ponit Iber tumidos fastus, & cedere discit.

EN vain, au premier Roy de l'Empire Chrestien,
Tu veux, superbe Espagne, égaler ta Couronne;
LOUIS, jaloux du droit que son Sceptre luy donne,
Te force à reconnoistre, & son rang, & le tien.

LE PASSAGE DU RHIN. 1672.

GRanicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus:
Quisquis facta voles conferre, & flumina confer.

LE Grec fend le Granique, avecque ses drapeaux;
Et le François armé passe le Rhin à nage:
Qui voudra comparer l'un & l'autre passage,
Que d'un fleuve & de l'autre il compare les eaux.

LA DERNIERE CONQUESTE DE LA FRANCHE-COMTE'. 1674.

SEquanicam Cæsar gemino vix vincere Gentem,
Mense valet; LODOIX ter quintâ luce subegit.

ET Céſar & LOUIS, dans leur rapide cours,
N'ont rien qui les égale, & rien qui les arreſte:
Tous deux, ardents à vaincre, ont fait meſme conqueſte;
Mais Céſar, en deux mois; LOUIS, en quinze jours.

LA PAIX DE NIMEGUE. 1678.

AUguſtus, toto jam nullis hoſtibus Orbe,
Pacem agit: armato LODOIX Pacem imperat Orbi.

QUand l'Univers eſt las des fureurs de la guerre,
Le temple de Janus par Auguſte eſt fermé:
Il accorde la Paix aux beſoins de la Terre;
Et LOUIS la commande à l'Univers armé.

LES DUELS ABOLIS.

IMpia, quæ licuit Regum componere nulli
Prælia, voce tuâ, LODOIX, *composita quiescunt.*

POur bannir les Duels, de l'Empire des Lis,
En vain nos plus grands Rois ont tout mis en uſage;
Le Ciel au ſeul LOUIS réſervoit cét ouvrage;
Il parle, & pour jamais on les voit abolis.

L'HERESIE DESTRUITE. 1685.

HIc laudum cumulus, LODOICO *vindice victrix*
Relligio, & pulſus male partis ſedibus Error.

LA gloire de LOUIS eſt icy toute ſainte:
Les temples de l'Erreur qui tombent à ſa voix,
L'Egliſe qui triomphe, & l'Héréſie eſteinte,
De ſon zele chreſtien ſont les dignes exploits.

INSCRIPTIONS
pour les Bas-reliefs des Colomnes.

PUGNA ROCRENSIS.

SPes datus in quantas, cui Regni, ævique ſub ipſo
Limine, læta quatit celeres Victoria pennas.

LA BATAILLE DE ROCROY. 1643.

QUe d'eſpoir aux Sujets, de crainte aux Ennemis,
Donne un Roy qu'au berceau couronne la Victoire!
Mais par combien de faits d'immortelle mémoire
L'a-t-on veû ſurpaſſer ce qu'il avoit promis?

DISCIPLINA MILITARIS RESTITUTA.

DEvictas refer huc, felix ô Gallia, Gentes,
Militiam tolerare ſub hoc aſſueta Magiſtro.

LE RESTABLISSEMENT
de la diſcipline militaire.

FRance, ſi tes Guerriers ſont vainqueurs en tous lieux,
Rends graces à LOUIS, au Ciel qui l'a fait naiſtre:
C'eſt à la Diſcipline, aux Leçons d'un tel Maiſtre,
Que tu dois aujourd'huy ton eſtat glorieux.

SERVATI ARMIS BATAVI.

REx Batavos armis servat; sed clade monendi,
Quantâ olim, meriti excidérit si gratia tanti!

LES HOLANDOIS SECOURUS dans la guerre de Munster. 1664.

DEs Bataves, LOUIS se rend le Protecteur:
Quel chastiment, un jour, pourroit estre assez rude,
S'il arrivoit jamais que leur ingratitude
Pust leur faire oublier un tel Liberateur?

PUGNA AD ARRABONEM IN PANNONIA.

ET Thraces sensere queat quid Gallica virtus:
Arrabo cæde tumens, & servata Austria testis.

LE COMBAT DE SAINT GOTARD en Hongrie. 1665.

L'Ottoman qui marchoit fier & victorieux,
N'a-t-il pas du François la valeur éprouvée?
Le Rab grossi de sang, & l'Austriche sauvée
En seront à jamais des tesmoins glorieux.

EXPEDITIO PRIMA BELGICA.

DOtales LODOIX *Urbes, reddique negatas,*
Marte palam, & justis ultor sibi vindicat armis.

LA PREMIERE CAMPAGNE de Flandres. 1667.

Tournay, Douay, Lille, Bergues, &c. pris en 1667.

POur se faire justice, & maintenir ses droits,
LOUIS se voit forcé d'avoir recours aux armes:
Tout cede, tout fait joug, aux premieres alarmes;
Et ce n'est que luy seul qui borne ses exploits.

JURA EMENDATA.

LEgibus hunc unum decuit, normamque modumque
Ponere, qui leges supra, se lege coërcet.

LA REFORMATION de la Justice. 1667.

LOUIS dans ses Estats fait refleurir Themis,
Rend aux Loix leur vigueur & leur pouvoir supresme,
Et montre, en voulant bien s'y soumettre luy-mesme,
Qu'il mérite de voir à ses Loix tout sousmis.

JUSSA

JUSSA ERIGI ET CONCESSA TOLLI VINDEX LÆSI LEGATI MOLES.

REx memorem infandi casus dat tollere molem:
Roma, fovere pium, læsumque timere memento.

LA PIRAMIDE ELEVÉE, & ensuite abbatuë par la permission du Roy. 1664. 1668.

UN meſme luſtre a veû, par meſme autorité,
La Piramide à Rome, érigée & deſtruite:
Rome, connoi LOUIS; & deſormais inſtruite,
Redoute ſa colere, & cheri ſa bonté.

TRAJECTUM AD MOSAM CAPTUM.

FUlminat ad Moſam LODOIX; *& milite fruſtra,*
Defenſas denſo Trajecti dejicit Arces.

LA PRISE DE MASTRIK. 1673.

SUr la Meuſe LOUIS fait entendre ſa foudre;
Et tout ce qu'eut Maſtrik de nombreux combatants;
Ou reſte enſeveli, ſous ſes remparts en poudre,
Ou reduit aux abois, ſe rend en peu de temps.

PUGNA SENEFFENSIS.

IN Gallum juncta arma movent, Germanus, Iberque,
Et Batavus; cedit forti victoria Gallo.

LA BATAILLE DE SENEF 1674.

CONtre le seul François, Germain, Batave, Ibere,
Font marcher fierement leurs bataillons serrez;
Seul il suffit à tous, par sa valeur guerriere,
Et rompt les ennemis contre luy conjurez.

FUSI TRIBUS PRÆLIIS GERMANI.

TEr Gallo adversis ausus concurrere signis,
Ter victus, patriâ jacuit Germanus arenâ.

LES TROIS COMBATS GAGNEZ en Allemagne.

Sintzheim. 1674.
Ensheim. 1674.
Altenheim. 1675.

DEs François, en tous lieux, la valeur se signale;
Trois fois le fier Germain se mesure contre eux,
Et trois fois on le voit, dans sa terre natale,
Sous le fer du vainqueur, mordre le champ poudreux.

PUGNA NAVALIS AD AUGUSTAM SICILIÆ.

Hispanæ & Batavæ concurrit Gallica classis;
Duxque cadit, fractis in quo spes hostibus una.

LE COMBAT NAVAL auprés d'Auguſte en Sicile. 1676.

LE Batave & l'Ibere uniſſent leur pouvoir;
Et ſur mer au François diſputent la victoire:
Le François eſt vainqueur, & pour comble de gloire
Fait tomber, ſous ſes coups, leur Chef & leur eſpoir.

PUGNA NAVALIS IN PANORMI PORTU.

POnto iterum Gallus tonat, urget, Iberaque in ignes
Classis abit, simul arma, viros, simul omnia volvens.

LE COMBAT NAVAL au port de Palerme. 1676.

SUr le champ ſpacieux de l'Empire des Mers,
De nouveau le François preſſe, tonne, foudroye:
Les vaiſſeaux ennemis ſont aux flammes en proye,
Et les éclats fumants en volent dans les airs.

VALENTIANÆ VI CAPTÆ ET ILLÆSÆ.

TE Duce, te Domino, LODOIX, *prona omnia Gallo,*
Urbes vi capere, & docili quoque parcere captis.

VALENCIENNES
prise d'assaut, & sauvée du pillage. 1677.

QUels effets surprenants ne doit-on point attendre
Du soldat que LOUIS a pris soin d'enseigner?
En guerrier intrepide, il sçait tout entreprendre;
En modeste vainqueur, il sçait tout épargner.

PUGNA CASSELLENSIS.

PEr medias Batavorum acies, Fraterna PHILIPPUS
Arma gerens animosque, ruit Fratre auspice victor.

LA BATAILLE DE CASSEL
1677.

PLein du feu de LOUIS, l'impatient PHILIPPE
Marche intrépidement au Batave guerrier;
L'attaque avec vigueur, l'ébranle, le dissipe,
Et se couvre le front d'un immortel Laurier.

CAMERACUM CAPTUM.

Nullâ unquam propius, nec majus ab Arce periclum:
Victus Iber, victrix domitam vix Gallia credit.

LA PRISE DE CAMBRAY
1677.

QUelle place aux François fut jamais plus fatale?
LOUIS, pour les venger la meſure des yeux;
Et jette, en la forçant, une ſurpriſe égale
Dans l'eſprit des vaincus & des victorieux.

INCENSA IN AMERICA BATAVORUM CLASSIS.

ORbe alio victor, per aperta pericula mille
Infert Gallus ovans, inimicis navibus ignes.

LA FLOTTE DES HOLLANDOIS
bruſlée à Tabago en Amérique. 1676.

DAns un autre Hemiſphere à l'abri de ſes forts,
La Flotte du Batave en vain croit ſe défendre:
Du François attaquée elle eſt réduite en cendre;
Et d'effroy l'Amérique en tremble en tous ſes bords.

CAPTUM IN STUDIUM PACIS GANDAVUM.

Hiberno LODOIX, *quam reddere deſtinat, Urbem*
Marte rapit: tanta eſt condendæ gloria Pacis!

GAND PRIS,
pour forcer l'Eſpagne à la Paix. 1678.

POur contraindre l'Eſpagne à terminer la guerre,
Gand eſt en plein hiver par LOUIS emporté:
Tant l'ardeur de donner le repos à la terre
Fait trouver tout facile à ſon cœur indonté.

RESTITUTUS IN AGROS GERMANICOS SUECUS.

REddere Germanos LODOIX *regnata Sueco*
Arva jubet, Danoſque; Iader ſtupet, & ſtupet Albis.

LES SUEDOIS RESTABLIS en Allemagne. 1679.

DU vaillant Suédois LOUIS prend la défenſe:
Les Germains, les Danois diſputent vainement.
Par crainte, ou par reſpect, tout cede à ſa puiſſance:
On voit l'Elbe & l'Oder ſaiſis d'étonnement.

ARGENTORATUM ET CASALE, UNA EADEMQUE DIE PARTA.

ERidani & Rheni geminam Arcem, sanguine nullo,
Una eademque dies, LODOICI *adjudicat armis.*

STRASBOURG ET CASAL soufmis en un seul & mesme jour. 1681.

AU seul nom de LOUIS, Casal devient François;
Strasbourg, à son aspect, cede sans résistance;
Et tel est son pouvoir, que malgré leur distance,
Un seul & mesme jour les range sous ses loix.

LUCEMBURGIUM CAPTUM.

VIribus haud ullis quondam expugnabile Saxum,
Nunc domitum, Gallos, qua terruit, Arce tuetur.

LA PRISE DE LUXEMBOURG. 1684.

AUx armes de LOUIS, la nature, ni l'art
Ne peuvent opposer que de foibles barrieres:
Luxembourg tombe enfin; & des mesmes frontieres
Dont il fut la terreur, il devient le rempart.

JUNCTA MARIA.

MIsceri tentata prius, semperque negata
Æquora, perpetuo LODOIX *dat fœdere jungi.*

LA JONCTION DES MERS.

POur joindre les deux Mers, on a veû d'âge en âge
Les plus grands Potentats faire de vains efforts:
Mais LOUIS, plus heureux, plus puissant, & plus sage,
De l'une & l'autre Mer joint pour jamais les bords.

DUX GENUÆ CUM SENATU SUPPLEX.

VAne Ligur, frustraque animis elate superbis,
Justitiam monitus disce, & non temnere Divos.

LES SOUSMISSIONS de Gennes. 1685.

DE l'Auguste LOUIS, vain & foible Genois,
Haste-toy promptement d'implorer la clemence;
Et pour te dérober à sa juste vengeance,
Vien apprendre à ses pieds à respecter nos Rois.

PACATA

PACATA MARIA.

Mille rates Pompeius agens freta libera præstat;
Stans celso in solio LODOIX *maria omnia pandit.*

LES MERS RENDUES LIBRES de Pirates. 1685.

Mille vaisseaux Romains, & Pompée à la teste,
De Pirates jadis ont delivré les Mers;
Et LOUIS, par sa foudre à tonner toûjours preste,
Rend des Mers, en tous lieux, les passages ouverts.

EX SCITHIA, LIBYA, ET EXTREMA INDIA LEGATI.

Ingentem LODOICUM *armis, famamque fidemque*
Egressum, Scithia & Libye venerantur & Indi.

LES AMBASSADES des Nations éloignées.

Les Ambassadeurs de Moscovie, en 1668. 1681. & 1685. Ceux de Guinée en 1670. Ceux de Maroc & de Fez en 1682. Ceux de Siam en 1684. Ceux d'Alger en 1683.

ATtirez par le bruit du grand nom de LOUIS,
Le Scithe belliqueux, l'Indien, & le More,
Abandonnent le Nort, le Couchant, & l'Aurore;
Et tous, à son aspect, demeurent ébloüis.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PAR Lettres Patentes du Roy données à Versailles le 20. Mars 1686. signées MIGNON, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis à M. l'Abbé REGNIER DES-MARAIS Secretaire perpetuel de l'Academie Françoise, de faire imprimer par l'Imprimeur qu'il voudra choisir, la Description du Monument érigé à la gloire de Sa Majesté par M. le Mareschal Duc de la Feuillade, & des ornemens qui l'accompagnent, avec les Inscriptions de tout l'ouvrage ; & ce pendant le temps & espace de dix années consecutives. Et défenses sont faites à tous autres Imprimeurs ou Libraires, & à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer ladite Description, ou aucune chose qui concerne ce Monument, sous les peines portées par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris. Signé, C. ANGOT, Sindic.

88557743

1052.3
Z